

Versailles, le 17 novembre 2006

**DIVISION DES AFFECTATIONS DES  
PERSONNELS ENSEIGNANTS**

N/Ref. : DAE/BD/JD/2006-48

**Affaire suivie par :**

Accueil-mutation ☎01 30 83 49 99  
Coord.mouv. ☎01 30 83 40 29  
DAE.1 ☎01 30 83 43 41  
DAE.2 ☎01 30 83 43 28  
Fax : 01.30.83.49.73

**Diffusion:**

Pour attribution : **A**

Pour information : **I**

I	IA	A	Universités
I	Inspections	A	IUT
I	CT – CM		Gds étab.Sup.
I	CD – CS	I	IUFM
A	CLG		CROUS
A	Tous lycées	I	CRDP
A	LP	I	DRONISEP
A	LT – LGT	A	CIO
A	LG		SIEC
A	LPO		
A	EREA	I	CNED
	MELH	I	Etab privés
I	CIEP	A	CNEFASES
A	ERPD		Ecole St Cyr
I	CREP		UNSS
	DRJS		INEP
Autres : Représentants des Personnels			

**Nature du document :**

**CALENDRIER**

◆ **Ouverture de SIAM :**

- Mouvement spécifique
- Mouvement général
- Mouvement des P.E.G.C.

**du 23/11/06 à 12 heures au  
11/12/06 à 12 heures**

◆ **Retour des confirmations de  
demandes pour le mouvement :**

- général : D.A.E **15/12/2006**
- PEGC : D.A.E **19/01/2006**

◆ **Nouveautés:**

- p.1 : calendrier mouvementt spécifique
- p.5 : mention complémentaire
- p.7 : situation familiale
- p.8 : pièces justificatives

**Le présent document comporte :**

Circulaire 2 + 9 pages  
Annexes 7 pièces

Le Recteur de l'Académie de Versailles  
Chancelier des universités

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement  
Mesdames et Messieurs les Directeurs de CIO  
- Pour attribution -

MM. Les Inspecteurs d'Académie, Directeurs des Services  
Départementaux de l'Éducation Nationale  
- Pour information -

## AFFICHAGE OBLIGATOIRE

**Objet :** MOUVEMENT NATIONAL A GESTION DECONCENTREE DES  
PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE, DES PERSONNELS  
D'EDUCATION ET D'ORIENTATION - RENTREE SCOLAIRE 2007.

### ◆ PHASE INTERACADEMIQUE ET SPECIFIQUE NATIONAL ◆

Réf. : B.O.E.N spécial n° 8 du 16 novembre 2006

Note de service n° 2006-173 du 8 novembre 2006

Le mouvement national à gestion déconcentrée se déroule en deux phases : une phase interacadémique suivie d'une phase intra-académique.

L'objet de la présente note est de signaler à votre attention certaines modalités de la phase interacadémique, définies dans le B.O.E.N spécial n° 8 référencé ci-dessus.

Vous voudrez bien mettre cette circulaire ainsi que le B.O spécial, à la disposition des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation placés sous votre autorité. Il convient d'informer également les agents absents (pour tous types de congés) et les titulaires de zones de remplacement rattachés dans votre établissement, au besoin par un envoi à domicile de la circulaire rectorale.

Il vous appartient de remplir et viser la rubrique des confirmations de demandes de mutation, relative à l'ancienneté de poste notamment en APV, et de retourner la totalité des dossiers comportant les pièces justificatives demandées pour le vendredi 15 décembre 2006 dernier délai.

La phase interacadémique du mouvement à gestion déconcentrée comprend :

- le mouvement **interacadémique général** des corps nationaux de personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation du second degré,
- le traitement national des **postes spécifiques**
- **le mouvement interacadémique des P.E.G.C.**

Une cellule d'aide et conseil à la participation au mouvement est à la disposition des personnels pour toute information par téléphone, courrier électronique, ou visite

Au Rectorat de Versailles : 3, boulevard de Lesseps – bâtiment C – salle bleue.

Pendant la période de saisie des demandes de mutations,

**du 23 novembre au 11 décembre 2006,**

les candidats pourront également y être reçus individuellement sur rendez-vous de 9h à 12h et de 13h 30 à 17h.

**Tel : 01.30.83.49.99      Adresse électronique : [accueil-mutation@ac-versailles.fr](mailto:accueil-mutation@ac-versailles.fr).**

D'autre part, les informations relatives au mouvement interacadémique sont consultables par Internet, sur le « système d'information et d'aide pour les mutations » S.I.A.M.

[www.education.gouv.fr/iprof-siam](http://www.education.gouv.fr/iprof-siam)

et deux réunions d'information sont prévues :

**le mercredi 22 novembre 2006 de 14h 30 à 16h  
au centre IUFM de St-Germain-en-Laye - 5, rue Pasteur - 78100 Saint-Germain-en-Laye  
le mercredi 29 novembre 2006 de 14h 30 à 16h  
au centre IUFM d'Antony/Val-de-Bièvre - 96, rue Adolphe Pajaud - 92160 Antony**

Je vous recommande de consulter le déroulement précis des différentes opérations du mouvement interacadémique repris ci-dessous ainsi que les annexes jointes.

Le Recteur de l'Académie

Alain BOISSINOT